

DEC142887DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Marie-France BOUCHER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire matière molle et chimie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 portant prorogation pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2013 de l'unité UMR7167, intitulée « Laboratoire Matière Molle et Chimie », dont le directeur est Monsieur Ludwik LEIBLER;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-France BOUCHER, Technicien de classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2014

Le Directeur d'unité
Ludwik LEIBLER

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014